



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Rapport annuel sur les langues officielles 2011-2012

Volume 1

Programmes d'appui
aux langues officielles



Mot de la ministre



Le français et l'anglais, les langues officielles du Canada, représentent une richesse pour tous les Canadiens. Notre gouvernement a à cœur de promouvoir la dualité linguistique de la société canadienne et l'essor des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Voilà pourquoi nous avons maintenu, dans le Budget de 2012, le financement destiné à protéger, à célébrer et à renforcer la dualité linguistique au Canada.

En 2008, notre gouvernement avait réitéré sa volonté d'appuyer les langues officielles en se donnant une *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*. Cette approche nous a permis de soutenir les langues officielles dans de nombreux domaines. En 2011-2012, nous avons présenté le rapport de mi-parcours de la Feuille de route. Par ce rapport, nous avons pu confirmer que la mise en œuvre des 32 initiatives contenues dans la Feuille de route se déroulait comme prévu et de façon rigoureuse, transparente et efficace.

Par ailleurs, en tant que ministre responsable de coordonner, au sein des institutions fédérales, les efforts de promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne et d'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, je tiens à souligner qu'une nouvelle approche de coordination interministérielle a été adoptée par le ministère du Patrimoine canadien au cours du dernier exercice. Cette approche, élargie à l'ensemble des institutions fédérales, est plus cohérente et harmonieuse. Elle nous permet d'aider les institutions à intégrer pleinement l'appui aux langues officielles dans leurs activités et à rendre compte des résultats obtenus aux Canadiens.

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, j'invite les Canadiens à prendre connaissance du *Rapport annuel sur les langues officielles* de 2011-2012, qui brosse un tableau des réalisations des Programmes d'appui aux langues officielles et des institutions fédérales en vue de renforcer les langues officielles aux quatre coins du pays.

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée

Table des matières

Sommaire exécutif	2
Introduction	4
Volume 1 : Programmes d'appui aux langues officielles	4
Volume 2 : Réalisations des institutions fédérales – Mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	5
Programme Développement des communautés de langue officielle	7
Volet Vie communautaire	7
Collaboration avec le secteur communautaire	8
Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité.....	10
Fonds de développement culturel	11
Volet Éducation dans la langue de la minorité	13
Collaboration intergouvernementale	13
Collaboration avec le secteur non gouvernemental	15
Programme Mise en valeur des langues officielles	16
Volet Promotion de la dualité linguistique	16
Appréciation et rapprochement	17
Appui à l'interprétation et à la traduction.....	17
Promotion de l'offre de services bilingues.....	18
Volet Apprentissage de la langue seconde	18
Collaboration intergouvernementale	19
Collaboration avec le secteur non gouvernemental	20
Autres activités de financement	21
Programme d'appui aux droits linguistiques	21
Jeunesse Canada au travail.....	21
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique	22
Interventions complémentaires visant à atteindre les objectifs des programmes	24
Coordination de l'engagement fédéral	24
Recherche	25
Gestion des programmes	26
Annexe 1 – Répartition des dépenses par province et territoire 2011-2012	27
Annexe 2 – Répartition des dépenses selon les volets de programme 2011-2012	28
Annexe 3 – Dépenses en éducation 2011-2012	29
Annexe 4 – Données sur les effectifs	30
Annexe 5 – Programmes d'appui aux langues officielles – Résultats visés et volets de programme	39



Sommaire exécutif

Programmes d'appui aux langues officielles – Volume 1

Avec un budget annuel de plus de 345 millions de dollars, les Programmes d'appui aux langues officielles (PALO) représentent le plus important mécanisme du gouvernement fédéral en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et de promotion des langues officielles dans la société canadienne. Les PALO comprennent deux programmes : Développement des communautés de langue officielle et Mise en valeur des langues officielles.

Le programme Développement des communautés de langue officielle contribue au développement et à l'épanouissement des communautés en soutenant des initiatives touchant la vie communautaire et l'éducation dans la langue de la minorité. En 2011-2012, le Ministère a investi dans ce programme plus de 228 millions de dollars et a travaillé en collaboration avec toutes les provinces et territoires, ainsi qu'avec les institutions fédérales et près de 400 organismes du milieu.

Le deuxième programme, Mise en valeur des langues officielles, porte sur la promotion de la dualité linguistique et l'apprentissage de la langue seconde. En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi près de 117 millions de dollars afin de soutenir des initiatives ayant pour but d'amener la population canadienne à développer une meilleure compréhension et une appréciation accrue des bénéficiaires de la dualité linguistique. Ces investissements visaient également à encourager les jeunes Canadiens à apprendre et à perfectionner leur seconde langue officielle.

Doté d'un budget annuel de 1,5 million de dollars, le Programme d'appui aux droits linguistiques a continué, au cours de sa deuxième année d'opération, de faire la promotion des droits linguistiques des Canadiens en offrant des présentations, en organisant des consultations nationales et régionales, en publiant des articles et en participant à des émissions de radio comme « Know your Rights » à CBC. Le programme en a également profité pour être actif dans les médias sociaux et a vu l'achalandage de son site Web augmenter par rapport à 2010-2011.

Le programme Explore est l'un des trois programmes nationaux d'enrichissement et d'apprentissage des langues officielles destinés aux jeunes Canadiens financés par Patrimoine canadien et gérés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). En 2011-2012, Explore a offert des bourses à 7 800 étudiants pour leur permettre d'améliorer leurs compétences en français ou en anglais langue seconde et leur compréhension de la culture liée à cette langue.

Autre initiative financée par le Ministère, Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles a créé 692 emplois d'été ou de courte durée pour des jeunes Canadiens de 16 à 30 ans leur permettant à la fois d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de valoriser leur connaissance du français et de l'anglais.

De plus, Patrimoine canadien a travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'arrimer la collecte de données pour la production des rapports en langues officielles de l'ensemble des institutions fédérales, ce qui permet de tracer un bilan plus complet des interventions du gouvernement fédéral qui contribuent à mettre en œuvre la *Loi sur les langues officielles* au bénéfice des Canadiens. En 2011-2012, le Ministère a également mis l'accent sur le renforcement du dialogue entre les institutions fédérales et les communautés d'expression anglaise du Québec.

Enfin, Patrimoine canadien a investi des ressources dans le domaine de la recherche afin d'acquérir des données pertinentes relatives à la dualité linguistique, à l'apprentissage de la langue seconde et aux CLOSM du Canada. Il a notamment organisé des tables rondes sur l'éducation dans la langue de la minorité et la culture et a produit une étude sur les aspirations postsecondaires des étudiants des écoles de langue anglaise du Québec.

Voici quelques exemples des réalisations financées dans le cadre des différentes composantes des PALO :

Soutenir la vie communautaire et renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes – Exemples de réalisations :

- Afin d'appuyer les initiatives qui permettent à la communauté et à l'école de mettre leurs ressources en commun, un guide d'orientation et d'intervention a été développé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.
- Un programme d'appui aux organismes artistiques a été mis en place grâce à la collaboration entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick.
- Des ateliers d'initiation aux multimédias ont été organisés pour les jeunes d'expression française du Nord et de l'Ouest, ce qui a contribué à une meilleure intégration des jeunes à la vie sociale, culturelle et économique de leur communauté. Ce projet résulte d'un partenariat entre différents organismes porte-parole de la jeunesse francophone de ces régions.
- Des adultes des communautés d'expression anglaise de différentes régions du Québec ont participé à un projet littéraire de la Fondation Métropolis Bleu pour développer l'écriture du conte et mettre en valeur leurs œuvres dans le cadre du Festival littéraire international de Montréal Métropolis Bleu 2012.

Renforcer les institutions d'enseignement des communautés et l'éducation dans leur langue – Exemples de réalisations :

- Un nouveau campus du Collège Boréal sera construit au cœur de Toronto afin d'offrir une éducation postsecondaire en français équivalente à celle des collèges de langue anglaise de la région.
- Des espaces communautaires ont été ajoutés à la nouvelle école secondaire fransaskoise de Regina, dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne école Robert Usher mis de l'avant par la Saskatchewan.
- Une série de services à l'intention de la collectivité francophone pancanadienne en formation à distance a été élaborée par le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada.
- Le Théâtre Casgrain du Collège John-Abbott à Montréal sera doté d'équipement à la fine pointe de la technologie grâce à une entente avec le gouvernement du Québec.

Appuyer les jeunes Canadiens et les organisations qui souhaitent apprendre et profiter des avantages de la seconde langue officielle – Exemples de réalisations :

- Une collection de 50 livrets originaux adaptés à la culture acadienne et francophone a été produite par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.
- En Ontario, un site Web d'aide aux devoirs a été développé par le Rainbow District School Board en partenariat avec Canadian Parents for French.
- Un projet de renforcement du français intensif a été mis de l'avant au Yukon.
- Un outil à l'intention des employeurs pour la formation en langue seconde de leurs employés, intitulé le *Guide des meilleures pratiques langagières*, a été élaboré par le Comité Québec multilingue de la Chambre de commerce de Québec.

Encourager les Canadiens de partout au pays à profiter des bénéfices de la dualité linguistique – Exemples de réalisations :

- Afin d'encourager les jeunes anglophones à poursuivre l'étude du français et la découverte de la culture de langue française, Canadian Parents for French Ontario et l'organisme Les langues sur les planches ont créé et présenté une production théâtrale interactive qui a rejoint plus de 20 000 élèves dans la province.
- Près de 500 professionnels canadiens et étrangers d'expression française et anglaise ont eu accès à des services d'interprétation simultanée et à de la documentation bilingue lors du 33^e Congrès canadien de justice pénale tenu à Québec en octobre 2011.
- Des organismes communautaires du Québec ont eu accès à des outils leur permettant de tirer avantage de la dualité linguistique dans le cadre d'un forum organisé par le Centre des organismes communautaires.

Introduction

Les Programmes d'appui aux langues officielles

Aux termes de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Le *Rapport annuel sur les langues officielles* (2011-2012) se compose de deux volumes. Le premier expose les réalisations des Programmes d'appui aux langues officielles (PALO) du ministère du Patrimoine canadien, alors que le second présente les réalisations des institutions fédérales. Les réalisations présentées dans ces deux volumes visent la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Volume 1 : Programmes d'appui aux langues officielles

Les Programmes d'appui aux langues officielles (PALO) représentent le plus important mécanisme du gouvernement fédéral en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et de promotion des langues officielles dans la société canadienne. La portée des PALO tient à la fois des montants investis – plus de 345 millions de dollars par année – et du lien direct avec les obligations constitutionnelles et quasi constitutionnelles énoncées dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et dans la LLO.

La structure des PALO traduit le double engagement de la LLO, soit :

- a) le développement et l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada;
- b) la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Les différents volets et sous-volets des PALO sont gérés par la Direction générale des PALO, conjointement avec les bureaux régionaux du Ministère. Elle compte aussi comme partenaires toutes les provinces et tous les territoires, l'ensemble des institutions fédérales et plus de 500 organismes communautaires.

Les PALO offrent deux programmes de financement :

Le programme Développement des communautés de langue officielle se divise en deux volets :

- Vie communautaire qui vise l'épanouissement des CLOSM et l'amélioration de leur capacité à vivre dans leur propre langue et à participer pleinement à la société canadienne.
- Éducation dans la langue de la minorité qui vise à assurer aux membres des communautés de langue officielle un accès accru à un système d'éducation de qualité, dans leur langue et dans leur milieu.

Le programme Mise en valeur des langues officielles se compose également de deux volets :

- Promotion de la dualité linguistique qui a pour objectif d'augmenter la proportion de Canadiens qui comprennent et apprécient pleinement les bénéfices réels découlant de la dualité linguistique. Ce volet fait aussi la promotion de la pleine reconnaissance du français et de l'anglais dans la société canadienne.
- Apprentissage de la langue seconde qui vise à assurer qu'il y ait une augmentation du nombre de Canadiens ayant une connaissance pratique des deux langues officielles. Dans le cadre de ce volet, le Ministère contribue au soutien, à l'encadrement et au développement des programmes

d'enseignement de la langue seconde, ainsi qu'à la formation et au perfectionnement des enseignants de ce domaine dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les PALO ont également la responsabilité du Programme d'appui aux droits linguistiques dont l'objectif est de promouvoir la connaissance des droits linguistiques au moyen de l'éducation publique. Ce programme donne accès à des modes alternatifs de résolution de conflits, comme la médiation et la négociation en vue de régler un différend sans avoir à se présenter devant les tribunaux. Dans le cas de causes types pour lesquelles les recours à un mode alternatif de résolution de conflits ont échoué, le programme permet d'appuyer des recours judiciaires qui contribuent à l'avancement et la clarification des droits linguistiques des Canadiens.

Outre ses activités de subventions et de contributions, Patrimoine canadien investit des ressources dans le domaine de la recherche. Les enquêtes statistiques et les recherches ponctuelles génèrent des données pertinentes sur la vitalité des communautés de langue officielle et sur la dualité linguistique au Canada.

Volume 2 : Réalisations des institutions fédérales – Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

L'article 41 de la LLO traduit l'engagement de toutes les institutions fédérales à favoriser le développement des CLOSM et à promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 confie à Patrimoine canadien le mandat de promouvoir une approche coordonnée de l'engagement fédéral au sein de l'ensemble des institutions fédérales.

En 2011-2012, pour mieux remplir leur mandat et assurer une mise en œuvre plus cohérente des parties IV, V, VI et VII de la *Loi sur les langues officielles*, Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont harmonisé leur processus de collecte de données auprès des institutions fédérales. Toutes les institutions fédérales sont maintenant appelées à faire rapport, au moins une fois aux trois ans, de la façon dont elles remplissent leurs obligations en matière de langues officielles. Le ministre du Patrimoine canadien continue de déposer au Parlement un rapport annuel distinct portant sur la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi*, conformément à l'article 44 de la LLO. Le second volume du *Rapport annuel sur les langues officielles* expose les résultats des institutions fédérales qui ont fait rapport pour l'année 2011-2012.

Le *Rapport annuel sur les langues officielles* de Patrimoine canadien présente un bilan clair des activités et initiatives menées par le Ministère pour respecter les obligations constitutionnelles et législatives du gouvernement fédéral en matière de langues officielles.

En bref – Les langues officielles au Canada

Le tableau suivant présente des données du recensement de 2011 sur le nombre de francophones et d'anglophones et sur le bilinguisme français-anglais dans la population canadienne, par province et territoire.

Provinces/territoires	Population totale	Population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée		Population ayant le français comme première langue officielle parlée		Bilinguisme français-anglais	
Canada	33 121 170	24 846 713	75,0 %	7 691 703	23,2 %	5 795 575	17,5 %
Terre-Neuve et Labrador	509 955	507 305	99,5 %	2 100	0,4 %	23 450	4,6 %
Île-du-Prince-Édouard	138 435	132 948	96,0 %	4 813	3,5 %	17 000	12,3 %
Nouvelle-Écosse	910 615	878 770	96,5 %	30 330	3,3 %	93 440	10,3 %
Nouveau-Brunswick	739 890	503 328	68,0 %	235 698	31,9 %	245 890	33,2 %
Québec	7 815 955	1 058 250	13,5 %	6 684 125	85,5 %	3 328 730	42,6 %
Ontario	12 722 055	11 886 693	93,4 %	542 383	4,3 %	1 395 810	11,0 %
Manitoba	1 193 100	1 138 060	95,4 %	41 370	3,5 %	103 145	8,6 %
Saskatchewan	1 018 320	998 883	98,1 %	14 293	1,4 %	46 570	4,6 %
Alberta	3 610 180	3 490 503	96,7 %	71 368	2,0 %	235 565	6,5 %
Colombie-Britannique	4 356 200	4 151 710	95,3 %	62 190	1,4 %	296 645	6,8 %
Yukon	33 655	32 078	95,3 %	1 483	4,4 %	4 420	13,1 %
Territoires du Nord-Ouest	41 035	39 730	96,8 %	1 080	2,6 %	3 715	9,1 %
Nunavut	31 765	28 448	89,6 %	478	1,5 %	1 205	3,8 %

Source : Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien, basé sur les données du Recensement du Canada de 2011, Statistique Canada, échantillon de 100 %.

Notes :

- La première langue officielle parlée (PLOP) est une variable linguistique dérivée qui se fonde sur les réponses aux questions linguistiques du Recensement du Canada.
- Ce tableau ne présente pas la population qui n'a ni le français ni l'anglais comme PLOP, ce qui explique que l'addition des pourcentages ne totalise pas 100 %.
- Les personnes bilingues français-anglais sont capables de tenir une conversation en français et en anglais.

Programme Développement des communautés de langue officielle

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) représentent plus de 2 millions de personnes au Canada – anglophones au Québec et francophones ailleurs au pays. Les Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien soutiennent le développement et l'épanouissement de ces communautés.

En 2011-2012, le Ministère a investi plus de 228 millions de dollars dans ce programme et a travaillé avec toutes les provinces et tous les territoires, ainsi qu'avec les institutions fédérales et près de 400 organismes du milieu.

Volet Vie communautaire

Vie communautaire

Résultats visés

- La création, l'amélioration et la prestation d'activités et de services destinés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire par des organismes communautaires et par les gouvernements provinciaux, territoriaux et leurs créations.
- La capacité accrue de l'ensemble des partenaires à bien structurer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Moyens

- Collaborer avec le secteur communautaire pour soutenir les initiatives et les infrastructures de développement communautaire.
- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'améliorer l'offre de services dans la langue de la minorité.
- Établir des partenariats avec diverses institutions fédérales et communautés de langue officielle en vue de soutenir leur développement.
- Soutenir la mise en œuvre de projets d'emploi pour les jeunes.

Exemples de réalisations

- Afin d'appuyer les initiatives qui permettent à la communauté et à l'école de mettre leurs ressources en commun, un guide d'orientation et d'intervention a été développé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.
- Un programme d'appui aux organismes artistiques a été mis en place grâce à la collaboration entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick.
- Des ateliers d'initiation aux multimédias ont été organisés pour les jeunes d'expression française du Nord et de l'Ouest, ce qui a contribué à une meilleure intégration des jeunes à la vie sociale, culturelle et économique de leur communauté. Ce projet résulte d'un partenariat entre différents organismes porte-parole de la jeunesse francophone de ces régions.
- Des adultes des communautés d'expression anglaise de différentes régions du Québec ont participé à un projet littéraire de la Fondation Métropolis Bleu pour développer l'écriture du conte et mettre en valeur leurs œuvres dans le cadre du Festival littéraire international de Montréal Métropolis Bleu 2012.

Le volet Vie communautaire comprend quatre sous-volets :

- Collaboration avec le secteur communautaire
- Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité
- Fonds de développement culturel
- Fonds stratégiques

En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi plus de 53 millions de dollars dans le volet Vie communautaire afin de créer ou améliorer des activités et services visant à soutenir le développement à long terme des CLOSM.

Parmi les initiatives financées, plusieurs visaient des activités communautaires et culturelles mises de l'avant par des organismes du milieu. Le Ministère a également soutenu des services relevant des gouvernements provinciaux et territoriaux dans des secteurs clés tels la justice, la santé, la culture, le développement économique et les services municipaux.

Collaboration avec le secteur communautaire

Le gouvernement du Canada collabore depuis plus de 30 ans avec les CLOSM. Patrimoine canadien, par le biais de subventions et de contributions, soutient près de 400 organismes de partout au pays qui mettent sur pied et animent des espaces de vie dans leur langue.

En 2011-2012, le Ministère a investi plus de 33 millions de dollars dans le soutien aux initiatives d'organismes sans but lucratif qui œuvrent au développement et à l'épanouissement des CLOSM.

Voici quelques exemples de réussites rendues possibles grâce à cet appui financier :

Initiatives communautaires

À Iqaluit, la garderie Les petits Nanooks a bénéficié du soutien de Patrimoine canadien pour enrichir son programme éducatif. La garderie a ainsi développé un outil d'orientation qui reconnaît la culture, l'identité, la langue française et les valeurs nordiques. Elle a également renforcé les compétences de son personnel éducatif et outillé les éducatrices par l'acquisition de matériel d'enseignement en français afin de mieux répondre aux besoins du milieu et d'assurer un meilleur fonctionnement de la garderie.

En Saskatchewan, l'Association des parents fransaskois a continué son travail afin de favoriser le développement et le fonctionnement des regroupements préscolaires et de contribuer à la formation d'un personnel à la petite enfance qualifié. L'Association a ainsi organisé le 1^{er} colloque des intervenants à la petite enfance qui visait la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques, l'amélioration de l'organisation du travail de gestion, et le réseautage avec les nouveaux intervenants.

Pour sa part, l'Association canadienne-française de l'Alberta régionale de Centralta a mis sur pied un projet de renforcement communautaire dans le cadre du 150^e anniversaire de la ville de St-Albert. Par le biais de 10 saynètes et d'une pièce de théâtre présentées dans les écoles de la région de Legal, Morinville et St-Albert a permis de rejoindre plus de 3 000 personnes. L'initiative a également permis de développer un partenariat avec la Ville de St-Albert visant à rendre l'espace public plus francophone.

En Colombie-Britannique, l'Association des francophones de Kootenays Ouest a elle aussi choisi le théâtre comme véhicule de promotion du fait français. L'Association a ainsi célébré ses 25 ans en montant et présentant *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry dans quatre municipalités des Kootenays Ouest. En plus d'attirer plus de 500 personnes, le projet a offert une visibilité à la communauté francophone de Nelson puisque ShawTV local, TV5 et Radio-Canada ont couvert l'événement au niveau provincial.

Enfin, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones a développé un guide d'orientation et d'intervention pour appuyer les initiatives qui permettent à la communauté et à l'école de mettre leurs ressources en commun. Cette initiative appelée « École communautaire citoyenne » vise à favoriser

l'épanouissement et la pérennité de la communauté en assurant la préservation et la promotion de la langue et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire partout au Canada.

Jeunesse

L'avenir, la vitalité et le dynamisme des CLOSM passent impérativement par la réalisation d'initiatives visant spécifiquement les jeunes. C'est dans cette optique que Jeunesse TNO de la Fédération franco-ténoise, en collaboration avec le Comité espoir jeunesse de l'Association franco-yukonnaise, Francophonie jeunesse de l'Alberta et le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique ont mis sur pied une initiation aux multimédias pour les jeunes d'expression française. Ce projet a permis de développer des partenariats importants entre différents organismes porte-parole de la jeunesse du Nord et de l'Ouest, tout en contribuant à une meilleure intégration des jeunes à la vie sociale, culturelle et économique de leur communauté.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française a organisé les V^{es} Jeux de la francophonie canadienne (JFC), tenus à Sudbury du 20 au 24 juillet 2011. Ces Jeux, qui rassemblent près d'un millier de participants et accompagnateurs et quelque 700 bénévoles, constituent un point de ralliement pour les jeunes francophones de partout au pays. En plus d'inciter des milliers de jeunes à exercer leurs talents dans les trois domaines privilégiés – sport, arts et leadership –, les Jeux mettent en valeur leur fierté culturelle et leur confiance en soi dans un contexte de saine compétition et de coopération. L'événement contribue aussi à briser l'isolement des jeunes vivant en situation minoritaire et permet la création de nouveaux partenariats.

« Je suis fière d'être francophone, merci beaucoup d'avoir créé un événement incroyable qui donne une expérience fantastique et inoubliable à tous les jeunes du Canada! »

« J'ai adoré pouvoir vivre en FRANÇAIS une semaine entière et j'ai hâte aux JFC 2014 MERCI!!! »

Témoignages de participants aux V^{es} Jeux de la francophonie canadienne à Sudbury, juillet 2011

Dans différentes provinces, des organismes ont bénéficié de l'appui du Ministère afin d'organiser les délégations de jeunes participant aux V^{es} JFC. Ainsi, le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse a coordonné la participation de la jeunesse acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse aux Jeux. Près de 110 jeunes et 11 bénévoles ont participé à l'événement et 36 médailles ont été remportées par l'équipe néo-écossaise (contre seulement 6 à l'édition précédente).

Francophonie jeunesse de l'Alberta a également soutenu la participation des jeunes Albertains aux JFC. Leur soutien a aidé la province à se classer 5^e (25 médailles) sur les 13 équipes des provinces et territoires. Dans le cadre de la soirée Gala des Arts des JFC, le groupe de musique de l'équipe Alberta, « Ménage à trois », a également remporté la médaille d'or.

Toujours dans le but d'encourager l'épanouissement des jeunes, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, porte-parole provincial des 25 000 jeunes francophones qui fréquentent les 86 écoles secondaires franco-ontariennes, a mis sur pied le projet Toi, moi et notre communauté. Cette initiative visait à mettre en place une formation provinciale pour outiller les jeunes dans la création de capsules vidéo portant sur l'histoire, le patrimoine et la diversité des communautés francophones de l'Ontario.

Enfin, en janvier 2012, 106 jeunes canadiens âgés de 16 à 25 ans et 15 accompagnateurs se sont réunis à Ottawa pour participer au Parlement jeunesse pancanadien (PJP), événement qui se tient tous les deux ans. Le projet vise à démystifier les rouages politiques et permet à la jeunesse francophone de mieux en comprendre le fonctionnement. Organisé par la Fédération de la jeunesse canadienne-française, le Parlement jeunesse permet aux jeunes de s'outiller pour participer pleinement au développement et à la vitalité de leur communauté. L'événement bénéficie également d'une intéressante couverture médiatique assurée par la participation du projet Jeunes reporters en action de l'Association de la presse francophone.

« J'ai beaucoup aimé mon expérience au PJP et j'aimerais définitivement revenir dans deux ans. C'était mon premier parlement et cette expérience m'a vraiment donné le goût de la politique et je veux continuer à participer à des activités de ce genre. Merci! »

« Je dois dire que l'expérience fut très enrichissante. J'ai beaucoup aimé travailler au sein même du parlement fédéral. J'ai aussi adoré discuter et rencontrer des jeunes francophones du Canada et d'autres Québécois. Je suis certaine que ces rencontres seront inoubliables! »

« Merci pour un autre PJP incroyable. Je m'ennuyais beaucoup des événements francophones et la chance de participer et de vivre même pour une fin de semaine dans un environnement majoritairement francophone a été des plus appréciés. »

Témoignages de participants au Parlement jeunesse pancanadien, janvier 2012

Arts et culture

Grâce au projet L'art en moi, piloté par le gouvernement du Manitoba, les communautés francophones de cette province peuvent vivre de nouvelles expériences culturelles et artistiques et travailler de concert avec leurs artistes professionnels et émergents au développement de leurs collectivités. Les organismes à vocation culturelle, artistique ou communautaire ont accès à un financement pour mettre en œuvre, en 2011-2012 et 2012-2013, de nouvelles initiatives locales et communautaires impliquant les communautés et les artistes professionnels et communautaires dans la découverte et la pratique des arts.

En Saskatchewan, la Troupe du Jour inc., seule compagnie de théâtre professionnel travaillant au développement du théâtre francophone dans la province, a mis en place une école et des cours de théâtre pour de jeunes francophones et francophiles de 7 à 13 ans. Au total, 24 ateliers ont été offerts au cours de l'année. La Troupe du Jour prévoit répéter l'expérience et envisage d'ajouter un volet destiné aux adolescents et un autre aux adultes.

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale d'Edmonton a organisé, pour une 4^e année, le Festival Edmonton Chante. L'édition 2011 a présenté une trentaine d'artistes de l'Alberta qui ont participé à 51 spectacles attirant environ 3 000 spectateurs. En plus d'augmenter l'offre artistique pour les francophones de la région, l'ACFA régionale d'Edmonton, grâce à une campagne de publicité bilingue humoristique, a fait de son festival un outil de sensibilisation et de participation des anglophones à la francophonie.

Finalement, dans le but d'inciter la création artistique dans les communautés francophones du Manitoba, l'Association culturelle franco-manitobaine a entrepris un projet de création et de publication de livres. Créé en collaboration avec les communautés rurales et urbaines, le projet propose la création de livres à thèmes multiples où les textes et les éléments visuels sont créés par la communauté. Les 32 ateliers de formation en illustration, littérature, dessin, photographie numérique, chronique, critique, entrevue, processus éditorial et technique de mise en page ont mené à la publication de 11 livres communautaires.

Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité

Patrimoine canadien collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le but d'offrir des services dans la langue officielle de la minorité. Cet effort est mené par l'entremise d'ententes de financement qui touchent, entre autres, la santé, l'économie, les services sociaux et la justice.

En 2011-2012, le Ministère a investi plus de 16 millions de dollars dans ce sous-volet du programme Développement des communautés de langue officielle.

Ainsi, au Nouveau-Brunswick, le Ministère collabore avec le gouvernement provincial pour développer une stratégie visant à mettre en œuvre la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de cette activité, un comité de coordination des langues officielles a été mis sur pied pour analyser

l'état de la situation – en consultation avec les citoyens et les ministères provinciaux – et développer le Plan sur les langues officielles 2011-2013. Le Plan établit les secteurs prioritaires pour la mise en œuvre de la *Loi* et engage les ministères et agences dans la préparation de plans d'action pour la période visée. Il propose également des mesures positives pour le développement des communautés linguistiques. Le Plan sur les langues officielles 2011-2013 peut être consulté à : www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/iga-aig/pdf/BilinguismeofficielUneforce.pdf

En Ontario, le projet de Réseau provincial de services psychosociaux en français vise à favoriser le transfert de connaissances entre les prestataires, à encourager le partage d'expertise et de ressources adaptées aux besoins linguistiques et sociaux des communautés franco-ontariennes et, ainsi, à rendre les services psychosociaux plus accessibles à la communauté. Au terme de sa mise en œuvre de deux ans, le projet offrira un modèle de prestation pilote pour les services destinés aux enfants et aux jeunes des CLOSM, ainsi qu'à leur famille.

Enfin, au Manitoba, l'ouverture du Centre de services bilingues de la ville rurale de Ste-Anne permettra aux quelque 1 600 citoyens d'avoir accès à des services touchant entre autres la santé, les règlements de chasse et pêche, les actes de naissance, de mariage et de décès, le tout en français et en anglais. Les centres de services bilingues sont un outil important pour promouvoir l'offre active de services en français dans les régions du Manitoba où la population d'expression française est concentrée. Depuis l'implantation des premiers centres, en 2002-2003, plus de 855 000 clients y ont eu recours dans la langue officielle de leur choix.

Fonds de développement culturel

Le Fonds de développement culturel a pour objectif de :

- soutenir et renforcer l'action culturelle et artistique et l'expression culturelle des communautés afin de stimuler leur vitalité;
- promouvoir l'apport des arts, de la culture et du patrimoine au développement durable des communautés et de la société canadienne;
- développer les arts, la culture et le patrimoine des communautés et les promouvoir auprès de la société canadienne;
- favoriser la construction identitaire et le sentiment d'appartenance; et
- permettre aux Canadiennes et Canadiens d'avoir accès à la richesse de l'expression culturelle, artistique et patrimoniale des communautés.

Dans la foulée de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, le Fonds de développement culturel s'est vu allouer un budget de 3,5 millions de dollars par année pour quatre ans. Ces sommes ont permis de soutenir, à ce jour, près de 150 organismes communautaires sans but lucratif, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, dans la mise en œuvre d'initiatives structurantes à caractère culturel, artistique ou patrimonial.

Voici quelques exemples concrets de réalisations découlant du Fonds de développement culturel et mises en œuvre en 2011-2012 :

La collaboration entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick a permis à la province de mettre en place un programme d'appui aux organismes artistiques. Ce programme vise à améliorer l'accès aux produits culturels et aux spectacles présentés par les groupes artistiques francophones du Nouveau-Brunswick et à augmenter chez les auditoires néobrunswickois une meilleure appréciation de ces artistes et de leurs œuvres. En 2011-2012, le programme a appuyé des tournées de théâtre, de films acadiens et francophones, de chant choral et de conte ainsi que des projets de diffusion pluridisciplinaires.

Toujours au Nouveau-Brunswick, le Conseil provincial des sociétés culturelles inc., en partenariat avec le théâtre Alacenne, a développé une pièce de théâtre intitulée *Banane en fête* et destinée aux enfants de 3 à 5 ans, ainsi qu'une trousse d'accompagnement des parents. La pièce a été présentée dans une dizaine de communautés francophones du Nouveau-Brunswick, favorisant la construction identitaire et permettant le développement de nouveaux partenariats avec l'Association des parents francophones du Nouveau-Brunswick et l'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Le Centre culturel francophone de Vancouver a créé un spectacle mis en scène par Isabelle Longnus et intitulé *Vancouver symphonique*. Ce spectacle de musique et de chanson a mis en vedette 11 artistes francophones de la région de Vancouver appuyés d'une performance d'un chorégraphe-danseur. Les artistes ont été accompagnés par l'Orchestre symphonique de l'Université de la Colombie-Britannique. Un disque a été produit et CBC Radio 2 a retransmis l'événement sur le réseau national, assurant une grande visibilité aux artistes de la province.

L'organisme Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL) a offert une série d'activités artistiques visant 1 500 jeunes francophones et francophiles à St. John's, Port-au-Port et Labrador City afin de faire connaître les métiers du secteur culturel. Ce projet a été mené en partenariat avec le Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador. Le groupe d'artistes poursuivra une tournée de la province en 2012-2013 afin d'offrir à encore plus de jeunes l'occasion d'explorer le milieu artistique.

Grâce au Fonds, le gouvernement de l'Ontario a poursuivi la mise en œuvre de son Programme des arts visuels et médiatiques. Ce programme vise à offrir un appui ciblé à la création, la présentation et la diffusion de nouvelles œuvres d'art par des artistes visuels et en métiers d'art. Une mise en œuvre complète basée sur trois ans offrira des services destinés aux artistes et groupes artistiques de la communauté franco-ontarienne. Le programme permettra d'accroître la participation des artistes au milieu des arts franco-ontariens et de créer des occasions de rapprochement entre les communautés minoritaire et majoritaire.

La Fondation Métropolis Bleu a mis de l'avant un projet littéraire permettant à six groupes de cinq à dix adultes issus des communautés d'expression anglaise du Québec de développer l'écriture du conte. Le projet s'est déroulé dans plusieurs régions du Québec et incluait des ateliers d'écriture de contes, la publication et la promotion d'un recueil de contes, la production d'un mini-documentaire sur le projet et la présentation des contes et le lancement du recueil lors d'un événement spécial bilingue au Festival littéraire international de Montréal Métropolis Bleu 2012. Cette initiative visait à favoriser le rayonnement du patrimoine culturel de la communauté minoritaire anglophone du Québec dans la société canadienne.

De son côté, Voice of English-Speaking Quebec (VEQ) et la Mégantic English-Speaking Community Development Corporation of Chaudière-Appalaches and l'Érable (MCDC) a créé l'initiative « Through the Lens of Our Community », une exposition de photographies présentée à la fois dans la région de Chaudière-Appalaches et la ville de Québec. Le projet visait à mettre en valeur la culture et le patrimoine des communautés d'expression anglaise de ces deux régions et à offrir à ces communautés d'autres occasions de développer leur créativité.

Enfin, au Manitoba, le gouvernement provincial a bénéficié de fonds pour établir un nouveau programme de financement dans le secteur culturel ayant pour but d'utiliser l'art afin d'appuyer le développement identitaire des communautés francophones de la province. Intitulé L'art en moi, le programme appuie les organismes et les groupes communautaires dans leurs efforts de mise sur pied de projets artistiques innovateurs menant à la réflexion, au partage, au développement et au renforcement de l'identité francophone.

Volet Éducation dans la langue de la minorité

Éducation dans la langue de la minorité

Résultats visés

- Le maintien et l'amélioration, à tous les niveaux d'enseignement, de l'offre de programmes et d'activités des provinces et territoires visant l'enseignement dans la langue des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- L'accroissement et la diffusion des connaissances et l'accès accru à des méthodes et des outils novateurs liés à l'enseignement dans la langue de la minorité.
- L'accroissement de la proportion de Canadiens en milieu minoritaire qui étudient dans leur première langue officielle.

Moyens

- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de leur permettre de :
 - développer et soutenir les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité;
 - recruter, former et perfectionner les enseignants en milieu minoritaire;
 - offrir des services pédagogiques visant à améliorer les compétences des élèves en langue première;
 - offrir l'accès aux études postsecondaires au moyen des nouvelles technologies.
- Enrichir la vie culturelle des élèves par des activités artistiques.

Exemples de réalisations

- Un nouveau campus du Collège Boréal sera construit au cœur de Toronto afin d'offrir une éducation postsecondaire en français équivalente à celle des collèges de langue anglaise de la région.
- Des espaces communautaires ont été ajoutés à la nouvelle école secondaire fransaskoise de Regina, dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne école Robert Usher mis de l'avant par la Saskatchewan.
- Une série de services à l'intention de la collectivité francophone pancanadienne en formation à distance a été élaboré par le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada.

Le volet Éducation dans la langue de la minorité vise à assurer aux membres des CLOSM un accès accru à un système d'éducation de qualité dans leur langue et dans leur milieu. En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi près de 174 millions de dollars dans les initiatives de ce volet.

Collaboration intergouvernementale

Le sous-volet Collaboration intergouvernementale a pour objectif d'appuyer les gouvernements provinciaux et territoriaux dans leurs efforts pour offrir aux Canadiens d'expression française ou anglaise en situation minoritaire l'accès à une éducation dans leur langue, de la maternelle au niveau postsecondaire. Le soutien est offert directement aux provinces et territoires ou par le biais du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Pour chaque cycle de collaboration, un protocole d'entente établit les paramètres de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et

d'enseignement dans la langue seconde. Ce protocole est suivi d'ententes bilatérales conclues avec chaque province et territoire.

En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi plus de 169 millions de dollars dans des ententes visant à maintenir et à améliorer des programmes d'enseignement réguliers et à développer des stratégies complémentaires. Ce soutien a aidé les jeunes vivants en milieu minoritaire à augmenter leurs chances de préserver leur langue et leur culture et à s'épanouir à l'école et dans la société.

Formation et éducation

Une entente avec le gouvernement du Québec permet de rénover le Théâtre Casgrain du Collège John-Abbott, à Montréal. Ce collège offre des programmes de production théâtrale et d'interprétation et ses installations dataient de plus de 30 ans. Le Théâtre Casgrain sera doté d'équipements à la fine pointe de la technologie qui répondra aux exigences du marché du travail dans le domaine des arts de la scène. Le Collège John-Abbott vise ainsi à améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et à accroître le nombre d'inscriptions à ses programmes.

Le Ministère appuie le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le cadre des fonds complémentaires pour la mise en œuvre de trois projets visant l'amélioration de l'accès des francophones à l'éducation postsecondaire. Ces projets, menés par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, comprennent :

- la mise à niveau du programme de formation des contremaîtres en français;
- la formation en français répondant aux nouveaux besoins du marché du travail;
- la valorisation des métiers non traditionnels auprès des jeunes francophones, notamment auprès des filles.

Les projets ont permis au Collège de mettre à niveau ses programmes de formation, de développer de nouveaux créneaux, d'adapter le mode de livraison de ses cours pour en faciliter l'accès aux étudiants, et d'offrir aux jeunes francophones un accès à des emplois valorisants et bien rémunérés.

En Ontario, la Cité collégiale a lancé la première phase d'un projet de deux ans qui vise une augmentation des infrastructures et des ressources technologiques et physiques pour l'apprentissage virtuel. Cette première phase a permis la construction de deux centres de cyber apprentissage qui permettront aux étudiants francophones et francophiles de l'est de la province et de Toronto d'avoir accès à une formation de niveau collégial améliorée et virtuelle.

Pour sa part, le Collège Boréal a bénéficié d'un financement sur deux ans pour construire un nouveau campus au cœur de Toronto. Seul collège communautaire de langue française dans le nord de l'Ontario, le Collège offre également ses services dans le Centre-Sud-Ouest depuis 2002. Ce nouveau campus permettra de centraliser les programmes et services existants et d'offrir une série de nouveaux programmes d'ici 2015, améliorant ainsi l'accès à une éducation postsecondaire en français équivalente à celle offerte dans les collèges de langue anglaise de la région.

Enfin, les 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont poursuivi leurs efforts afin de se doter d'une stratégie de livraison de cours en ligne. Le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française a mis en œuvre plusieurs composantes du projet, dont un service d'orientation à distance, un centre des carrières, un programme de formation à distance des technologies de l'information et des communications, la prestation de plusieurs communautés d'apprentissage virtuelles et la livraison des contenus de programmes. Plus de 1 600 crédits sont offerts annuellement dans le cadre des cours en ligne et le taux de réussite se situe entre 92 % et 95 %.

Au Manitoba, la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* a reçu la sanction royale à l'Assemblée législative du Manitoba le 14 juin 2011. L'Université a décidé de profiter de ce changement de nom pour adopter une nouvelle identité visuelle. Celle-ci permettra de mieux capter l'intérêt de la clientèle potentielle francophone et d'immersion et d'accroître le nombre d'inscriptions, soutenant ainsi le développement de l'établissement, de la communauté francophone du Manitoba et des ressources humaines de la province.

La Saskatchewan a mis de l'avant un projet de rénovation de l'ancienne école Robert Usher, à Regina, pour accommoder la nouvelle école secondaire fransaskoise renommée Pavillon secondaire des Quatre Vents de Monseigneur de Laval et pour fournir des espaces communautaires. L'établissement accueillera les élèves de la 8^e à la 12^e année et abritera également les bureaux du conseil scolaire et d'associations fransaskoises de Regina.

Finalement, toujours en Saskatchewan, un projet complémentaire a été mis sur pied pour accroître le nombre d'activités offertes par les Centres d'appui à la famille et à l'enfant (CAFE). Le ministère de l'Éducation de la province veut faire passer de 10 en 2010-2011 à 25 en 2012-2013 le nombre d'activités scolaires et parascolaires – Club aux devoirs, Les petits cuisiniers, Gardiens avertis - qui contribuent à la réussite scolaire, identitaire, culturelle et linguistique des jeunes.

Collaboration avec le secteur non gouvernemental

Le sous-volet Collaboration avec le secteur non gouvernemental investit près de 2 millions de dollars dans le but d'augmenter la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils de soutien à l'enseignement dans la langue de la minorité. L'appui est versé à des organismes œuvrant dans le secteur de l'éducation.

Voici quelques exemples de réalisations parmi les projets et activités appuyés en 2011-2012 :

Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) a élaboré une série de services à la collectivité francophone pancanadienne en formation à distance. Ces services visent à favoriser le partage d'expertises francophones entre les paliers d'enseignement secondaire et postsecondaire dans les domaines de la pédagogie et des technologies de l'apprentissage. Le projet a permis la création d'outils novateurs en formation à distance, la diffusion d'information et le perfectionnement professionnel.

Pour sa part, le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) a mis de l'avant le programme Collaboration interprovinciale entre ses établissements. Ce programme a permis d'établir un partenariat pour le partage d'instruments d'information et de diffusion, d'activités de formation et le transfert d'expertise et de connaissances liées à l'enseignement collégial en français dans les CLOSM.

Enfin, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones a présenté un bilan des démarches et réalisations découlant du *Plan d'action – Article 23, Afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada*, adopté lors du Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation en milieu francophone minoritaire de 2005.

Programme Mise en valeur des langues officielles

En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi près de 117 millions de dollars afin d'appuyer les initiatives visant à amener la population canadienne à développer une meilleure compréhension et une appréciation de la dualité linguistique ainsi que d'accroître l'offre de services d'organismes non gouvernementaux dans les deux langues officielles. Ces investissements avaient aussi pour but d'encourager les jeunes Canadiens à apprendre et à perfectionner leur seconde langue officielle.

Volet Promotion de la dualité linguistique

Promotion de la dualité linguistique

Résultats visés

- Une participation accrue à des activités de mise en valeur de la dualité linguistique et de rapprochement entre Canadiens.
- La mise en valeur de la langue et de la culture d'expression française au Canada.
- L'offre accrue de services dans les deux langues officielles par des organismes des secteurs non gouvernementaux.

Moyens

- Collaborer avec des organisations vouées à la promotion de la dualité linguistique.
- Appuyer l'interprétation et la traduction auprès d'organismes non gouvernementaux qui souhaitent offrir leurs services dans les deux langues officielles.
- Appuyer l'innovation en vue de mettre en commun des pratiques exemplaires.

Exemples de réalisations

- Afin d'encourager les jeunes anglophones à poursuivre l'étude du français et la découverte de la culture de langue française, Canadian Parents for French Ontario et l'organisme Les langues sur les planches ont créé et présenté une production théâtrale interactive qui a rejoint plus de 20 000 élèves dans la province.
- Près de 500 professionnels canadiens et étrangers d'expression française et anglaise ont eu accès à des services d'interprétation simultanée et à de la documentation bilingues lors du 33^e Congrès canadien de justice pénale tenu à Québec en octobre 2011.
- Des organismes communautaires du Québec ont eu accès à des outils leur permettant de tirer avantage de la dualité linguistique dans le cadre d'un forum organisé par le Centre des organismes communautaires.

Le volet Promotion de la dualité linguistique vise trois objectifs principaux :

- Aider les organismes de divers secteurs à poursuivre ou à entreprendre des activités favorisant une meilleure compréhension ou appréciation de la dualité linguistique.
- Favoriser un rapprochement des membres des deux communautés de langue officielle.
- Encourager les organismes des secteurs non gouvernementaux à offrir des services dans les deux langues officielles et à accroître leur capacité bilingue.

En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi plus de 4 millions de dollars dans le volet Promotion de la dualité linguistique. De ces investissements, près d'un demi-million de dollars ont soutenu l'augmentation de la capacité linguistique d'organismes à but non lucratif.

Les sections qui suivent présentent des exemples de réalisations visant la promotion de la dualité linguistique.

Appréciation et rapprochement

Patrimoine canadien a financé des initiatives ayant pour objectif d'accroître l'appréciation qu'ont les Canadiens de la dualité linguistique. Ces initiatives ont aussi pour but de promouvoir un rapprochement entre francophones et anglophones et mettent en lumière le contexte culturel francophone au Canada. En 2011-2012, le Ministère a soutenu des projets totalisant plus de 3,4 millions de dollars.

L'association Canadian Parents for French Ontario, en collaboration avec l'organisme Les langues sur les planches, a créé et présenté à travers la province une production théâtrale interactive. Le spectacle, qui a été vu par plus de 20 000 élèves, visait à renforcer l'identité bilingue des jeunes Ontariens et à encourager les jeunes anglophones à poursuivre l'étude du français jusqu'en 12^e année.

« La présentation était interactive, ce qui a permis aux étudiants de participer. Ces derniers ont également aimé la façon dont la technologie a été utilisée dans la présentation. Plusieurs étudiants ont indiqué qu'ils ont été surpris de découvrir des célébrités anglophones qui parlent français! »

Teresa Nagyszegi, enseignante de français de la 5^e à la 8^e année, St Mary Choir School, London, Ontario

La Fondation Métropolis Bleu a mis de l'avant le projet Word and Images / Des mots et des images qui avait pour but de développer les compétences linguistiques, littéraires et créatives de jeunes élèves en apprentissage de leur langue seconde. Le projet a jumelé trois classes du Québec à une de la Saskatchewan, une du Manitoba et une de l'Ontario. Des textes ont été échangés entre les élèves de langue différente, retravaillés avec l'aide d'un écrivain et illustrés en collaboration avec un artiste. Les textes et images ont été exposés dans les classes et au Festival littéraire international de Montréal Métropolis Bleu. Words and Images / Des mots et des images a encouragé la compréhension et l'appréciation de la dualité linguistique à travers le partage d'histoires et la collaboration à un projet concret.

Appui à l'interprétation et à la traduction

Le Ministère a appuyé l'Association canadienne de la justice pénale pour couvrir les coûts associés à l'interprétation simultanée pour le 33^e Congrès canadien de justice pénale ayant pour thème « Décloisonner nos actions pour réussir dans une société en changement », qui s'est tenu à Québec en octobre 2011. L'événement a réuni près de 500 professionnels canadiens et étrangers d'expression française et anglaise œuvrant dans le domaine de la justice pénale. Le financement a également servi à traduire les programmes, dépliants et informations affichées sur le site Web de l'organisme. Tous les participants se sont déclarés satisfaits des services d'interprétation et de traduction offerts lors du congrès.

Le Festival canadien des Films du Monde a reçu un appui financier pour la traduction du français vers l'anglais du catalogue et du programme officiel de son édition 2011 qui s'est tenue à Montréal, en août 2011. L'édition 2011 du Festival canadien des Films du Monde a attiré 375 000 visiteurs.

Rowing Canada Aviron a profité d'une aide financière pour la traduction de l'anglais vers le français de son *Manuel de régates*. Ce guide, disponible gratuitement et accessible électroniquement, vise à aider les membres des clubs d'aviron à planifier, organiser et tenir des régates. Un total de 180 copies ont été distribuées à travers le pays et le site Web de Rowing Canada Aviron a reçu 9 000 visites par mois liées à ce projet.

Promotion de l'offre de services bilingues

En février 2012, le Centre des organismes communautaires a tenu le forum « C'est en Français », un événement visant à aider les organismes communautaires du Québec à tirer avantage de la dualité linguistique de leurs communautés. Trente-trois organismes communautaires ont participé au forum et ont eu l'occasion de découvrir des outils pouvant les aider à travailler dans les deux langues officielles. L'événement a également mené à la création d'outils bilingues qui sont maintenant disponibles sur le site Web du Centre des organismes communautaires.

Le projet Aide aux entreprises du Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale a pour objectif d'augmenter le nombre d'entreprises qui offrent des services dans les deux langues officielles dans des zones ciblées de la capitale du Canada. Le projet comprend de nombreuses activités, dont des initiatives de sensibilisation auprès de la communauté d'affaires, des sondages auprès des entreprises, le développement d'outils pour les commerçants et la création de nouveaux partenariats.

Volet Apprentissage de la langue seconde

Apprentissage de la langue seconde

Résultats visés

- Le maintien et l'amélioration, à tous les niveaux d'enseignement, de l'offre de programmes et d'activités des provinces et territoires visant l'apprentissage du français et de l'anglais, secondes langues officielles.
- L'accroissement et la diffusion des connaissances et l'accès accru à des méthodes et des outils novateurs liés à l'enseignement du français et de l'anglais, secondes langues officielles.
- L'accroissement de la proportion de Canadiens qui apprennent le français ou l'anglais comme seconde langue officielle et qui se familiarisent avec la culture qu'elle véhicule.

Moyens

- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de leur permettre de :
 - soutenir et encadrer des programmes d'enseignement de la langue seconde;
 - développer des programmes d'enseignement de la langue seconde, y compris des approches novatrices;
 - soutenir la formation et le perfectionnement des enseignants.
- Faciliter l'accès à diverses activités d'enrichissement culturel.
- Encourager la poursuite de l'apprentissage de la langue seconde au niveau postsecondaire.

Exemples de réalisations

- Une collection de 50 livrets originaux adaptés à la culture acadienne et francophone a été produite par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.
- En Ontario, un site Web d'aide aux devoirs a été développé par le Rainbow District School Board en partenariat avec Canadian Parents for French.
- Un projet de renforcement du français intensif a été mis de l'avant au Yukon.
- Un outil à l'intention des employeurs pour la formation en langue seconde de leurs employés, intitulé le Guide des meilleures pratiques langagières, a été élaboré par le Comité Québec multilingue de la Chambre de commerce de Québec.

Le volet Apprentissage de la langue seconde a pour but d'amener de plus en plus de Canadiens à acquérir une connaissance pratique des deux langues officielles. L'apprentissage de la langue seconde se fait au moyen de cours de français et d'anglais de base, des cours intensifs et des programmes d'immersion en français. En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi plus de 112 millions de dollars dans les initiatives de ce volet.

Collaboration intergouvernementale

Au cours de la dernière année, 4 millions d'étudiants de langue anglaise étaient inscrits dans les écoles de la majorité. Près de 1,7 million d'entre eux étaient inscrits en français langue seconde dont plus de 340 000 en immersion française. Au Québec, environ 700 000 étudiants de langue française apprennent l'anglais langue seconde dans les écoles de la majorité.

Dans le but de soutenir financièrement l'enseignement de la seconde langue officielle, le gouvernement fédéral a signé un protocole d'entente avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Ce protocole établit les paramètres de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale et des ententes bilatérales qui en découlent. En 2011-2012, Patrimoine canadien a investi près de 89 millions de dollars dans ces ententes, permettant ainsi la réalisation de nombreuses initiatives de soutien à l'enseignement de la seconde langue officielle.

Voici un survol des initiatives réalisées dans le cadre de la collaboration intergouvernementale.

Une entente avec les Territoires du Nord-Ouest a permis d'ajouter des classes de français intensif et enrichi afin de satisfaire la demande des parents en matière d'apprentissage de la langue seconde officielle. Une évaluation des compétences orales des élèves inscrits dans cette démarche d'apprentissage a permis d'effectuer une analyse visant à améliorer les processus en place et à évaluer le programme. Pour leur part, les enseignants reçoivent une formation qui leur permet d'approfondir leurs connaissances.

Au Québec, le projet Option – Études Châteauguay vient compléter les investissements provinciaux consentis pour la mise en œuvre d'un projet pilote entre les commissions scolaires francophone des Grandes Seigneuries et anglophone New-Frontiers de la région de Châteauguay. Des échanges scolaires entre les groupes d'élèves de chacun des secteurs créent des rapprochements entre les élèves anglophones et francophones de la région. Ainsi, de septembre à décembre, 32 élèves d'une classe francophone et un enseignant d'une école anglophone sont jumelés dans une école francophone; en janvier, ils passent à l'école anglophone pour terminer l'année.

Grâce à une collaboration fédérale-provinciale, le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse produira une collection de 50 livrets - 25 livrets de récits réels ou fictifs et 25 livrets informatifs - adaptés à la culture acadienne et francophone. Ces ressources pédagogiques seront utilisées pour l'enseignement du français langue seconde à quelque 3 200 élèves dans 160 classes d'immersion précoce. Le projet permettra à la province de combler un manque de ressources spécialisées en littérature adaptées aux besoins des enfants qui éprouvent des difficultés en lecture et permettront aux enseignants d'intervenir auprès des élèves pour les aider à développer leurs habiletés et à surmonter les obstacles liés à l'apprentissage de la langue seconde.

En Ontario, le Rainbow District School Board, en partenariat avec Canadian Parents for French, a développé un site Web d'aide aux devoirs. Le site FSL Homework Toolbox/Trousse pour les devoirs permettra d'aider les élèves en immersion française à enrichir leur apprentissage, tout en donnant à leurs parents des outils pour les accompagner. Le site inclut des clips audio et vidéo, un guide de référence et des conseils généraux sur les devoirs.

Enfin, au Yukon, un projet de renforcement du français intensif a été mis de l'avant. Un accès élargi aux programmes de français intensif et post intensif permet aux élèves d'accroître leur capacité bilingue. Les enseignants reçoivent également de la formation afin de développer une expertise intra territoriale et d'accroître la rétention des élèves et des enseignants dans les communautés rurales. Enfin, le projet

permet aux Yukonnais de langue anglaise d'avoir une meilleure appréciation de la dualité linguistique de leur territoire.

Collaboration avec le secteur non gouvernemental

La Collaboration avec le secteur non gouvernemental a pour but d'accroître la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils afin de soutenir l'enseignement de la langue seconde au moyen de projets ou d'initiatives visant une incidence à l'échelle de plusieurs communautés. Parmi les projets financés, voici deux exemples :

Le Comité Québec multilingue de la Chambre de commerce de Québec a élaboré le *Guide des meilleures pratiques langagières* qui permet aux employeurs d'évaluer les besoins en formation dans la langue seconde de leurs employés. Ce guide offre entre autres une liste des outils et méthodes d'enseignement disponibles dans la grande région de Québec. Une vaste campagne de promotion, menée dans les deux langues officielles, a permis de faire connaître le guide à plus de 500 employeurs.

L'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI) a organisé des symposiums dans cinq villes canadiennes – Calgary, Toronto, Winnipeg, Moncton et Halifax. Ces symposiums avaient pour but de sensibiliser les participants à l'existence du Diplôme d'éducation de langue française (DELFP) et du Diplôme approfondi de langue française (DALFP) décernés par le ministère de l'Éducation nationale en France. Plus de 300 000 diplômes sont décernés annuellement, dont plus de 2 000 au Canada. Dans la foulée de ces symposiums, de nombreuses universités canadiennes ont manifesté leur intérêt pour le DELFP.

Autres activités de financement

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) gère d'autres initiatives dans le but d'atteindre les objectifs des programmes Développement des communautés de langue officielle et Mise en valeur des langues officielles.

Programme d'appui aux droits linguistiques

En juin 2008, le gouvernement du Canada a créé le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). Ce programme bénéficie d'un budget annuel de 1,5 million de dollars et vise trois objectifs :

- promouvoir la connaissance des droits linguistiques constitutionnels par l'éducation publique;
- donner accès à un processus de modes alternatifs de résolutions de conflits afin de résoudre les conflits à l'extérieur des tribunaux; et
- appuyer les recours judiciaires qui permettent l'avancement et la clarification des droits lorsqu'il s'agira de causes types et que les recours à un processus de résolution de conflits auront échoué.

L'exercice 2011-2012 marque la deuxième année d'opération du PADL. Le programme a continué de faire la promotion des droits linguistiques des Canadiens en offrant des présentations, en organisant des consultations nationales et régionales, en publiant des articles et en participant à des émissions de radio comme « Know your Rights » à CBC.

Le PADL a également mis à profit les outils technologiques en étant actif dans les médias sociaux comme les blogues et Twitter. Son site Web (www.padl-lrsp.uottawa.ca) a vu son nombre de visites mensuelles passer à près de 600 par rapport aux 500 visites répertoriées en 2010-2011.

Enfin, les demandes de soutien continuent de venir de toutes les régions du Canada. Le comité d'experts du PADL se réunit régulièrement pour étudier et sélectionner les dossiers qui recevront une aide financière tant pour le volet Modes alternatifs de résolution de conflits que pour le volet Recours judiciaires.

Jeunesse Canada au travail

Jeunesse Canada au travail (JCT) est une initiative de Patrimoine canadien qui s'inscrit dans la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. Cette stratégie vise à aider les jeunes Canadiens de 16 à 30 ans à obtenir de l'information relative à la carrière et à acquérir les compétences qui les aideront à trouver des emplois et à les conserver.

La Direction générale des PALO gère deux programmes de JCT : JCT dans les deux langues officielles (JCTDLO) et JCT pour une carrière en français et en anglais (JCTCFA).

JCTDLO subventionne des emplois d'été ou de courte durée qui permettent à de jeunes Canadiens d'acquérir une expérience pratique en lien avec leurs études et d'explorer les perspectives de carrière dans des domaines où la maîtrise des deux langues officielles est requise. Par la même occasion, ces jeunes mettent à l'épreuve leurs compétences de base dans leur seconde langue officielle et découvrent une nouvelle région du Canada tout en se bâtissant un réseau au sein d'une CLOSM.

En 2011-2012, JCT a créé 692 emplois :

- 288 emplois où la première langue officielle est utilisée pour le développement d'une CLOSM. De ces postes, 46 avaient pour but d'intégrer les jeunes nouveaux arrivants à la communauté francophone en situation minoritaire d'accueil.
- 404 emplois où l'employé a eu l'occasion de mettre en pratique sa deuxième langue officielle.

JCTCFA offre l'occasion aux diplômés d'un collège ou d'une université qui sont sans emploi ou sous-employés de perfectionner leur maîtrise du français et de l'anglais tout en développant des compétences et une expérience de travail à l'étranger. Durant ces stages internationaux qui varient de 6 à 12 mois consécutifs, les stagiaires travaillent à des projets favorisant la promotion des industries langagières et aident à développer des réseaux internationaux de jeunes.

En 2011-2012, JCTCFA a offert 16 stages à l'étranger, dont quatre auront donné aux stagiaires l'occasion de travailler dans des CLOSM, alors que 12 leur ont offert la possibilité de travailler dans des institutions scolaires et dans les industries langagières.

En permettant aux jeunes Canadiens de mettre en pratique leurs connaissances de la langue seconde JCTDLO et JCTCFA contribuent du même coup à la promotion de la dualité linguistique et au développement des CLOSM dans des secteurs prioritaires.

« C'est une envie folle de partir qui m'a prise. Je voulais aller encore plus loin de ce que je connaissais déjà de ma nation. Voilà l'avantage de vivre dans un pays aussi vaste, c'est que l'on peut totalement se déraciner l'histoire d'un été. C'est exactement ce que m'offrait le programme Jeunesse Canada au travail. Je suis donc partie à l'extrême Ouest vers une ville qui m'était à ce moment-là complètement inconnue. [...] J'ai été reçue par une chaleureuse communauté; une francophonie insoupçonnée, mais vaillante, cachée au cœur des montagnes. C'est mon emploi au sein de la Société Francophone de Maillardville qui m'a permis de rencontrer de plus près l'histoire de notre peuple, ainsi que la culture qui en émerge de nos jours. J'ai pu œuvrer à différents projets reliés à mon domaine d'étude et user, pour la première fois, de certaines de mes capacités professionnelles. C'est précisément cette diversité des tâches qui a rendu ce travail si intéressant. [...] Après un peu plus de trois mois, je dois maintenant quitter ma terre d'accueil qui je le sens, me manque déjà. Je pars pourtant avec le sentiment d'accomplissement d'avoir vécu pleinement cette aventure, ainsi qu'avec la grande fierté d'appartenir à ce beau pays qu'est le Canada. Je retourne vers l'Est avec les yeux brillants d'une jeune femme qui ramène avec elle le souvenir d'un été inoubliable. »

Myriam Baril-Tessier, participante à JCT, août 2011

Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique

Patrimoine canadien finance trois programmes nationaux d'enrichissement et d'apprentissage de la langue destinés aux jeunes Canadiennes et Canadiens. Ces programmes, qui contribuent à l'atteinte des objectifs des PALO, sont gérés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Le programme Odyssée permet à de jeunes moniteurs de langues de mieux apprécier la diversité culturelle du Canada tout en contribuant à renforcer et appuyer l'enseignement en salle de classe. Pour l'année 2011-2012, 301 postes de moniteurs de langues, francophones et anglophones, ont été attribués à travers le pays. Ces moniteurs, qui travaillent comme aides-enseignants, contribuent aussi à encourager les jeunes étudiants à approfondir leur connaissance de la langue cible et de la culture.

Pour sa part, le programme Explore offre à de jeunes étudiants canadiens des bourses pour l'apprentissage de la langue seconde. Ces bourses leur permettent de suivre des cours d'une durée de cinq semaines dans des établissements d'enseignement canadiens. En 2011-2012, Explore a permis à 7 800 étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue seconde ainsi que leur connaissance et leur compréhension de la culture liée à cette langue.

« Je veux vous remercier d'avoir accordé à mon fils Thomas Lavigne (...) une bourse du programme Explore à l'Université du Québec à Chicoutimi. (...) Il a tellement appris dans les 5 dernières semaines, son français est étonnant, j'ai du mal à y croire! (...)»

Marylin Mc Gillivray, mère de Thomas Lavigne, boursier du programme Explore

« Explore est un programme qui a vraiment changé ma vie. Ça m'a permis d'explorer l'autre moitié de l'identité canadienne, mes frères et sœurs franco-canadiens à travers le pays. (...) le programme Explore est un véritable bijou (...) »

Carolyn Greve, boursière du programme Explore

Enfin, le programme Destination Clic offre des bourses d'études à des jeunes francophones de 14-15 ans issus de provinces où le français est la langue officielle minoritaire pour enrichir leur connaissance de leur langue maternelle et leur connaissance et compréhension de la culture francophone. Des cours d'été d'une durée de trois semaines sont offerts à l'Université de Moncton et à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 2011-2012, une centaine de bourses ont été attribuées.

Interventions complémentaires visant à atteindre les objectifs des programmes

Coordination de l'engagement fédéral

En vertu de l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles*, Patrimoine canadien coordonne la mise en œuvre, par les institutions fédérales, de l'engagement du gouvernement à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, ainsi qu'à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Coordination de l'engagement fédéral

Résultat visé

- L'ensemble des institutions fédérales contribue de manière coordonnée au développement des CLOSM et à la mise en valeur du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Moyens

- Sensibiliser les institutions fédérales à leurs obligations à l'égard du développement des CLOSM et de la mise en valeur des langues officielles, de même qu'aux enjeux qui s'y rattachent.
- Favoriser le réseautage aux niveaux national et régional et échanger des bonnes pratiques.
- Renforcer la concertation interministérielle et la collaboration entre les partenaires gouvernementaux et communautaires.
- Assurer la reddition de comptes relativement à la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la *Loi*.

Exemples de réalisations

- Développement et mise en œuvre d'une nouvelle approche de concertation interministérielle : la reddition de comptes relative à la mise en œuvre de l'article 41 est élargie à l'ensemble des institutions fédérales et la collecte de données est arrimée à celle du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Renforcement du dialogue entre les institutions fédérales et les communautés d'expression anglaise du Québec.

Patrimoine canadien encadre, conseille et appuie l'ensemble des institutions fédérales au moyen, entre autres, d'activités de sensibilisation, de coordination et de réseautage, de même que de divers outils incluant une page GCPEDIA et une communauté de pratique virtuelle, le Portail 41.

Les réalisations du Ministère en matière de coordination interministérielle pour l'année 2011-2012 sont détaillées dans le volume 2 du *Rapport annuel sur les langues officielles*, qui est également disponible en ligne sur le site Web de Patrimoine canadien : http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/annual_reports-fra.cfm.

Recherche

La Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien investit des ressources dans le domaine de la recherche qui contribuent à l'atteinte des objectifs de ses programmes Développement des communautés de langue officielle et Mise en valeur des langues officielles. Au cours de l'exercice 2011-2012, le Ministère s'est consacré à acquérir des données pertinentes grâce à des recherches ponctuelles et des enquêtes statistiques. Le Ministère a également continué à consolider les différentes bases de données dont il dispose et à raffiner les méthodes utilisées dans ses analyses.

Recherche

Résultats visés

- Alimenter notre compréhension des questions relatives à la dualité linguistique, à l'apprentissage de la langue seconde et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

Les moyens

- Mener des activités de collecte et d'analyse de données.
- Diffuser des données.
- Contribuer à l'orientation des politiques et des programmes.

Exemples de résultats

- Développement d'un cadre de référence sur les facteurs qui contribuent à la vitalité des communautés.
- Tables rondes sur l'éducation dans la langue de la minorité et la culture.
- Étude sur les aspirations postsecondaires des étudiants des écoles de langue anglaise du Québec.

L'unité de recherche de la DGPALO participe à plusieurs réseaux de recherche au sein du gouvernement et avec des organismes externes. Elle est notamment membre du Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles, du Comité ministériel de la recherche de Patrimoine canadien, du Réseau de recherche de la citoyenneté et du patrimoine, du Comité du programme de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, de même que du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne.

En 2011-2012, la DGPALO a poursuivi ses activités d'acquisition et d'analyse des données provenant de sources multiples, y compris de son propre ministère, d'autres ministères, de Statistique Canada, ainsi que des secteurs privé et communautaire. La DGPALO a également développé un cadre de référence sur les facteurs qui contribuent à la vitalité des communautés. Ce cadre de référence offre un langage commun pour comprendre les enjeux des différentes CLOSM. Ce faisant, il pourrait permettre d'identifier les besoins de la communauté, de mieux orienter les interventions, d'en expliquer leur pertinence et d'en mesurer leur impact. Selon les facteurs recensés, la vitalité se manifeste par :

- Des individus qui ont un sentiment d'appartenance à la communauté linguistique, qui ont des aspirations et des comportements individuels conséquents.
- Une communauté qui possède un leadership collectif et une capacité de mobilisation.

- Un milieu qui offre la possibilité d'être éduqué dans sa langue, qui offre des activités culturelles et de loisirs dans sa langue, une présence d'institutions et une offre active de services, la possibilité de participer à l'essor économique et social de sa communauté et une visibilité de la langue.
- Des rapports avec la majorité qui se traduisent par une adhésion de celle-ci à la dualité linguistique et une coopération entre les deux groupes linguistiques, une reconnaissance et un respect des droits linguistiques, ainsi qu'une influence au sein des institutions de la majorité.
- La capacité des communautés à s'inscrire dans un environnement linguistique plus vaste.
- Un renouvellement démographique et démolinguistique, soit l'accroissement naturel de la population, l'immigration, et les pratiques linguistiques qui assurent la rétention et la transmission de la langue.

Parmi les autres activités de recherche menées cette année, notons :

- Une étude des sources de financement des organismes clients permettant une meilleure compréhension du contexte financier dans lequel les organismes travaillent.
- Une étude de l'impact des centres communautaires en milieu scolaire sur l'épanouissement et la vitalité linguistique des CLOSM.

Des travaux ont été réalisés dans le cadre du développement du système d'information géographique sur les langues officielles. Grâce à l'initiative « Les communautés en contexte », des chercheurs ont été en mesure d'analyser l'évolution socioéconomique et démolinguistique des populations de langue officielle. Leur analyse visait à mieux comprendre les réalités régionales liées à des dimensions comme le niveau d'instruction et la participation au marché du travail et ainsi fournir des données utiles aux agents de programme responsables d'analyser les propositions des clients.

La capacité croissante d'intégration de données de diverses sources (recensement, recherche sur l'opinion publique, données administratives, etc.) améliore la pertinence de conclusions de recherche. La collecte de données récurrentes suppose une capacité accrue de suivi des tendances par les chercheurs et les analystes de politiques du Ministère.

Gestion des programmes

Amélioration continue de la livraison des programmes

Patrimoine canadien a mis en place des mécanismes d'appui, de suivi et d'évaluation permettant une amélioration continue de la livraison des PALO. En 2011-2012, l'Unité des pratiques opérationnelles de la DGPALO a appuyé les régions de l'Ontario et du Québec dans la mise à l'essai de l'Initiative de modernisation des subventions et contributions pour le processus d'analyse et de recommandation des demandes de financement 2012-2013 déposées dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle, sous-volet Collaboration avec le secteur communautaire (Vie communautaire). Cette initiative vise des améliorations technologiques à un coût abordable, la simplification du traitement des dossiers au moyen d'une approche fondée sur le risque et la normalisation des activités pour l'ensemble des programmes.

Annexe 1 – Répartition des dépenses par province et territoire 2011-2012

	Développement des communautés de langue officielle					Mise en valeur des langues officielles			TOTAL
	Vie communautaire			Éducation dans la langue de la minorité	Total partiel	Promotion de la dualité linguistique	Apprentissage de la langue seconde	Total partiel	
	Collaboration avec le secteur communautaire	Collaboration intergouvernementale en matière de services	Total partiel						
Terre-Neuve-et-Labrador	1 081 945	525 000	1 606 945	1 301 551	2 908 496	136 710	2 724 295	2 861 005	5 769 501
Île-du-Prince-Édouard	847 400	1 562 500	2 409 900	2 120 732	4 530 632	112 200	1 076 602	1 188 802	5 719 434
Nouvelle-Écosse	1 855 300	1 400 000	3 255 300	5 442 225	8 697 525	160 630	4 057 680	4 218 310	12 915 835
Nouveau-Brunswick	3 011 002	1 800 000	4 811 002	17 097 444	21 908 446	160 865	5 339 248	5 500 113	27 408 559
Québec	4 038 514	400 000	4 438 514	48 132 208	52 570 722	40 000	18 406 662	18 446 662	71 017 384
Ontario	5 055 079	1 720 000	6 775 079	64 617 678	71 392 757	324 450	24 090 634	24 415 084	95 807 841
Manitoba	2 852 770	1 400 000	4 252 770	8 686 999	12 939 769	149 330	5 540 451	5 689 781	18 629 550
Saskatchewan	2 437 190	820 000	3 257 190	5 515 078	8 772 268	157 730	4 369 526	4 527 256	13 299 524
Alberta	2 907 520	650 000	3 557 520	5 802 216	9 359 736	189 290	9 553 609	9 742 899	19 102 635
Colombie-Britannique	2 819 097	740 000	3 559 097	7 009 572	10 568 669	333 760	10 367 846	10 701 606	21 270 275
Territoires du Nord-Ouest	517 440	1 900 000	2 417 440	1 382 850	3 800 290	93 040	1 601 705	1 694 745	5 495 035
Yukon	538 560	1 750 000	2 288 560	1 235 800	3 524 360	-	1 097 100	1 097 100	4 621 460
Nunavut	233 280	1 450 000	1 683 280	772 885	2 456 165	-	649 746	649 746	3 105 911
National (y compris projets pancanadiens et inter-régionaux)	7 316 690	177 000	7 493 690	200 000	7 693 690	2 226 097	-	2 226 097	9 919 787
Total partiel	35 511 787	16 294 500	51 806 287	169 317 238	221 123 525	4 084 102	88 875 104	92 959 206	314 082 731
Programmes nationaux :									
- Explore et Destination Clic				828 670	828 670		15 740 656	15 740 656	16 569 326
- Odysée				1 784 743	1 784 743		5 079 655	5 079 655	6 864 398
- Collaboration avec le secteur non gouvernemental / Éducation				1 790 572	1 790 572		880 000	880 000	2 670 572
- Jeunesse Canada au travail	1 641 677		1 641 677		1 641 677		1 851 575	1 851 575	3 493 252
Total partiel	1 641 677		1 641 677	4 403 985	6 045 662		23 551 886	23 551 886	29 597 548
Appui aux droits linguistiques	1 142 230	-	1 142 230	-	1 142 230	353 838	-	353 838	1 496 068
Total	38 295 694	16 294 500	54 590 194	173 721 223	228 311 417	4 437 940	112 426 990	116 864 930	Grand total 345 176 347

Annexe 2 – Répartition des dépenses selon les volets de programme 2011-2012

Développement des communautés de langue officielle		Mise en valeur des langues officielles	
Vie communautaire	Total	Promotion de la dualité linguistique	Total
Collaboration avec le secteur communautaire	33 401 008	Appréciation et rapprochement	3 423 755
Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité	16 294 500	Promotion de l'offre des services bilingues	230 451
Fonds de développement culturel	2 110 779	Appui à l'interprétation et à la traduction	
		Événement	313 401
		Traduction	<u>116 495</u>
		Total partiel	429 896
Jeunesse Canada au travail	1 641 677		
Total - Vie communautaire	53 447 964	Total - Promotion de la dualité linguistique	4 084 102
Éducation dans la langue de la minorité		Apprentissage de la langue seconde	
Collaboration intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité	169 317 238	Collaboration intergouvernementale en matière d'apprentissage de la langue seconde	88 875 104
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique	2 613 413	Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique	20 820 311
Collaboration avec le secteur non gouvernemental	1 790 572	Collaboration avec le secteur non gouvernemental	880 000
		Jeunesse Canada au travail	1 851 575
Total - Éducation dans la langue de la minorité	173 721 223	Total - Apprentissage de la langue seconde	112 426 990
Appui aux droits linguistiques		Appui aux droits linguistiques	
Modes alternatifs de résolution de conflits	379 430	Information et promotion	353 838
Recours judiciaires	762 800		
Total - Appui aux droits linguistiques	1 142 230	Total - Appui aux droits linguistiques	353 838
TOTAL - Développement des communautés de langue officielle	228 311 417	TOTAL - Mise en valeur des langues officielles	116 864 930

TOTAL GLOBAL (Subventions et contributions)	345 176 347
Coût d'administration des programmes	8 427 717

Annexe 3 – Dépenses en éducation 2011-2012

	Éducation dans la langue de la minorité			Apprentissage de la langue seconde			Total		
	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux
Collaboration intergouvernementale									
Participation des élèves	31 385 178	18,1%	39 251 410	11 987 338	10,8%	11 588 638	43 372 516	15,3%	50 840 048
Offre des programmes	57 829 611	33,3%	69 055 103	45 208 487	40,9%	96 400 056	103 038 098	36,2%	165 455 159
Rendement des élèves	9 627 526	5,5%	13 736 199	4 505 882	4,1%	6 176 057	14 133 408	5,0%	19 912 256
Milieux scolaires enrichis	21 375 935	12,3%	47 821 521	7 199 991	6,5%	7 729 932	28 575 926	10,1%	55 551 453
Accès à l'enseignement postsecondaire	30 732 926	17,7%	32 105 654	8 404 321	7,6%	8 813 119	39 137 247	13,8%	40 918 773
Appui au personnel éducatif et recherche	18 366 062	10,6%	20 514 768	11 569 085	10,5%	13 812 796	29 935 147	10,5%	34 327 564
Total partiel	169 317 238	97,5%	222 484 655	88 875 104	80,4%	144 520 598	258 192 342	90,8%	367 005 253
Programmes nationaux									
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique :									
- Explore et Destination Clic (Bourses)	828 670	0,5%		15 740 656	14,2%		16 569 326	5,8%	
- Odysée (Moniteurs)	1 784 743	1,0%		5 079 655	4,6%		6 864 398	2,4%	
Collaboration avec le secteur non gouvernemental :									
- Appui à l'enseignement	1 790 572	1,0%		880 000	0,8%		2 670 572	0,9%	
TOTAL GLOBAL	173 721 223	100%	222 484 655	110 575 415	100%	144 520 598	284 296 638	100%	367 005 253

Annexe 4 – Données sur les effectifs

Effectifs dans les programmes d'enseignement de la langue seconde dans les écoles du système d'éducation de la majorité.

Terre-Neuve-et-Labrador

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	157 486	67 252	42,7%	56	< 0,1%
2008-2009	70 372	42 601	60,5%	8 008	11,4%
2009-2010	69 410	41 743	60,1%	8 408	12,1%
2010-2011	68 463	40 930	59,8%	8 698	12,7%

Île-du-Prince-Édouard

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	27 219	16 507	60,6%	304	1,1%
2008-2009	19 612	12 217	62,3%	4 237	21,6%
2009-2010	19 240	12 163	63,2%	4 197	21,8%
2010-2011	20 301	11 676	57,5%	4 426	21,8%

Nouvelle-Écosse

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	195 738	87 450	44,7%	46	< 0,1%
2008-2009	128 469	68 596	53,4%	15 055	11,7%
2009-2010	125 789	66 811	53,1%	15 069	12,0%
2010-2011	123 497	64 893	52,5%	14 948	12,1%

Nouveau-Brunswick

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	109 572	73 430	67,0%	2 504	2,3%
2008-2009	77 288	42 843	55,4%	18 658	24,1%
2009-2010	75 974	46 911	61,7%	17 232	22,7%
2010-2011	74 579	46 379	62,2%	17 454	23,4%

Québec

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde	
		Effectifs	Pourcentage
1970-1971	1 339 933	855 330	63,8%
2008-2009	798 358	720 251	90,2%
2009-2010	784 892	702 989	89,6%
2010-2011	776 998	692 303	89,1%

Ontario

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	1 867 041	852 184	45,6%	12 363	0,7%
2008-2009	1 978 906	970 686	49,1%	167 215	8,4%
2009-2010	1 968 414	980 214	49,8%	176 291	9,0%
2010-2011	1 957 016	978 464	50,0%	186 042	9,5%

Manitoba

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	217 155	86 311	39,7%	1 290	0,6%
2008-2009	172 639	84 156	48,7%	18 563	10,8%
2009-2010	172 277	83 360	48,4%	19 103	11,1%
2010-2011	172 443	81 775	47,4%	19 734	11,4%

Saskatchewan

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1976-1977	217 965	57 023	26,2%	338	0,2%
2008-2009	162 863	60 673	37,3%	9 346	5,7%
2009-2010	163 752	58 144	35,5%	9 886	6,0%
2010-2011	164 710	55 870	33,9%	10 306	6,3%

Alberta

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1983-1984	447 759	120 868	27,0%	14 523	3,2%
2008-2009	558 797	174 798	31,3%	32 797	5,9%
2009-2010	562 414	178 706	31,8%	33 205	5,9%
2010-2011	567 515	184 201	32,5%	33 979	6,0%

Colombie-Britannique

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1979-1980	511 458	181 263	35,4%	3 141	0,6%
2008-2009	549 343	241 679	44,0%	42 471	7,7%
2009-2010	545 070	237 341	43,5%	43 959	8,1%
2010-2011	539 258	232 160	43,1%	44 845	8,3%

Yukon

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1984-1985	4 667	2 221	47,6%	186	4,0%
2008-2009	4 847	2 692	55,5%	568	11,7%
2009-2010	4 840	2 420	50,0%	602	12,4%
2010-2011 ^e	4 840	2 420	50,0%	602	12,4%

Territoires du Nord-Ouest

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1990-1991	14 016	4 360	31,1%	404	2,9%
2008-2009	8 569	2 616	30,5%	664	7,7%
2009-2010	8 372	2 517	30,1%	674	8,1%
2010-2011	8 377	2 496	29,8%	671	8,0%

Nunavut

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
2002-2003	8 861	-	n.d.	-	n.d.
2008-2009	9 227	-	n.d.	-	n.d.
2009-2010	8 987	-	n.d.	-	n.d.
2010-2011	8 797	-	n.d.	-	n.d.

Total – Canada

Élèves en français langue seconde et élèves en anglais langue seconde dans les systèmes de la majorité					
Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
1975-1976	4 942 538	2 252 995	45,6%	5 292	0,1%
2008-2009	4 539 290	2 423 808	53,4%	317 582	7,0%
2009-2010	4 509 431	2 413 319	53,5%	328 626	7,3%
2010-2011	4 487 040	2 391 147	53,3%	341 103	7,6%
Élèves de langue anglaise dans les systèmes de la majorité qui apprennent le français comme langue seconde (Canada moins le Québec)					
1975-1976	3 787 194	1 501 756	39,7%	5 292	0,1%
2008-2009	3 740 932	1 703 557	45,5%	317 582	8,5%
2009-2010	3 724 539	1 710 330	45,9%	328 626	8,8%
2010-2011	3 710 042	1 698 844	45,8%	341 103	9,2%
Élèves du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde au Québec					
1975-1976	1 155 344	751 239	65,0%	n.d.	-
2008-2009	798 358	720 251	90,2%	n.d.	-
2009-2010	784 892	702 989	89,6%	n.d.	-
2010-2011	776 998	692 303	89,1%	n.d.	-

Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité

Terre-Neuve-et-Labrador

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	160 915	185	M à 12	0,1%
2008-2009	70 641	269	M à 12	0,4%
2009-2010	69 665	255	M à 12	0,4%
2010-2011	68 729	266	M à 12	0,4%

Île-du-Prince-Édouard

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	30 622	796	M à 12	2,6%
2008-2009	20 324	712	1 à 12	3,5%
2009-2010	19 955	715	1 à 12	3,6%
2010-2011	21 162	861	1 à 12	4,1%

Nouvelle-Écosse

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	214 897	7 388	M à 12	3,4%
2008-2009	132 827	4 358	P à 12	3,3%
2009-2010	130 235	4 446	P à 12	3,4%
2010-2011	128 131	4 634	P à 12	3,6%

Nouveau-Brunswick

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	175 912	60 679	M à 12	34,5%
2008-2009	108 407	31 119	M à 12	28,7%
2009-2010	106 394	30 420	M à 12	28,6%
2010-2011	104 421	29 842	M à 12	28,6%

Québec

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	1 588 788	248 855	M à 11	15,7%
2008-2009	897 169	98 811	M à 11	11,0%
2009-2010	879 864	94 972	M à 11	10,8%
2010-2011	869 169	92 171	M à 11	10,6%

Ontario

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	2 022 401	111 455	M à 12	5,5%
2008-2009	2 070 736	91 830	M à 13	4,4%
2009-2010	2 061 390	92 976	M à 13	4,5%
2010-2011	2 051 865	94 849	M à 13	4,6%

Manitoba

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	246 946	10 405	M à 12	4,2%
2008-2009	177 962	5 323	M à 12	3,0%
2009-2010	177 500	5 223	M à 12	2,9%
2010-2011	177 679	5 236	M à 12	2,9%

Saskatchewan

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	247 332	765	M à 12	0,3%
2008-2009	164 025	1 162	M à 12	0,7%
2009-2010	164 988	1 236	M à 12	0,7%
2010-2011	166 005	1 295	M à 12	0,8%

Alberta

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1983-1984	448 835	1 076	M à 12	0,2%
2008-2009	564 051	5 254	M à 12	0,9%
2009-2010	567 979	5 565	M à 12	1,0%
2010-2011	573 198	5 683	M à 12	1,0%

Colombie-Britannique

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1979-1980	511 671	213	M à 12	<0,1%
2008-2009	553 564	4 221	M à 12	0,8%
2009-2010	549 438	4 368	M à 12	0,8%
2010-2011	543 723	4 465	M à 12	0,8%

Yukon

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1984-1985	4 697	30	M à 8	0,6%
2008-2009	5 005	158	M à 12	3,2%
2009-2010	5 010	170	M à 12	3,4%
2010-2011 ^e	5 010	170	M à 12	3,4%

Territoires du Nord-Ouest

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1990-1991	14 079	63	M à 11	0,4%
2008-2009	8 762	193	M à 11	2,2%
2009-2010	8 564	192	M à 11	2,2%
2010-2011	8 576	199	M à 11	2,3%

Nunavut

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
2002-2003	8 901	40	M à 12	0,4%
2008-2009	9 280	53	M à 12	0,6%
2009-2010	9 038	51	M à 12	0,6%
2010-2011	8 855	58	M à 12	0,7%

Total - Canada

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	4 687 813	440 528	-	9,4%
2008-2009	4 782 753	243 463	-	5,1%
2009-2010	4 750 020	240 589	-	5,1%
2010-2011	4 726 523	239 729	-	5,1%

Total – Écoles de langue française en situation minoritaire

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	4 066 643	191 673	-	4,7%
2008-2009	3 885 584	144 652	-	3,7%
2009-2010	3 870 156	145 617	-	3,8%
2010-2011	3 857 430	147 388	-	3,8%

Symboles clés :

M = Maternelle

P = Primaire

ALS = Anglais langue seconde

FLS = Français langue seconde

n.d. = Données non disponibles

e = Estimations (Les données pour le territoire du Yukon en 2010-2011 étant manquantes, des estimations ont été produites. Ces chiffres ont donc été produits à partir des données de la diffusion de 2009-2010.)

Notes :

1. Les données pour les provinces suivantes sont exclues des tableaux pour 1970-1971 : Alberta, car aucune donnée n'était disponible, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, car il n'y avait aucune école dans la langue de la minorité en 1970-1971. Pour chacune de ces juridictions, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles est présentée dans tous les tableaux afin de déterminer l'année de référence.
2. Les données de la langue seconde présentent les inscriptions dans les systèmes de la majorité, (français au Québec et anglais à l'extérieur du Québec). Pour tous les effectifs de langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Les étudiants d'immersion française dans les écoles de langue anglaise au Québec ne sont pas inclus dans les totaux des inscriptions de langue seconde. Les données des effectifs de langue seconde pour le système de la minorité de langue française au Nouveau-Brunswick n'étaient pas disponibles.
3. Le total des effectifs de langue seconde de 1975-1976 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.
4. Les données sur les effectifs pour l'enseignement de la langue seconde et pour l'enseignement dans la langue de la minorité n'incluent pas les données des écoles privées et/ou de l'enseignement à domicile.

Source : Le Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Annexe 5 – Programmes d’appui aux langues officielles – Résultats visés et volets de programme

Développement des communautés de langue officielle	Mise en valeur des langues officielles
<p>Objectif : Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.</p>	<p>Objectif : Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.</p>
Résultats visés	
<p>À moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire : <ul style="list-style-type: none"> – ont un accès accru à une éducation de qualité dans leur langue, dans leur milieu; – ont un accès accru à des programmes et services offerts, dans leur langue, par les institutions fédérales, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités et les organismes communautaires; – améliorent leur capacité à vivre dans leur propre langue, à participer à la société canadienne et à assurer leur développement à long terme. • Les multiples partenaires travaillant au développement et à l'épanouissement des communautés se concertent et collaborent davantage afin de mieux cibler leurs interventions pour appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. <p>À long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. • Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne. • Le renforcement de la cohésion sociale au Canada. 	<p>À moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une proportion accrue de Canadiens : <ul style="list-style-type: none"> – ont une connaissance pratique des deux langues officielles; – ont une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices des langues officielles; – acceptent les droits des minorités de langue officielle et favorisent leur participation à la société canadienne. • Les institutions fédérales, sensibilisées à leurs responsabilités en matière de mise en valeur des langues officielles, accroissent leurs interventions dans ce domaine. • De nombreux partenaires qui appuient la mise en valeur des langues officielles se concertent et collaborent pour mieux cibler leurs interventions. <p>À long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance du Canada comme pays officiellement bilingue. • Les langues officielles sont reconnues et appuyées par l'ensemble des Canadiens. • Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne. • Le renforcement de la cohésion sociale au Canada.

Trois volets de programme	
<p>Vie communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le secteur communautaire • Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité • Fonds de développement culturel • Jeunesse Canada au travail <p>Éducation dans la langue de la minorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité • Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique • Collaboration avec le secteur non gouvernemental <p>Appui aux droits linguistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modes alternatifs de résolution de conflits • Recours judiciaires 	<p>Promotion de la dualité linguistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation et rapprochement • Appui à l'interprétation et à la traduction • Promotion de l'offre de services bilingues <p>Apprentissage de la langue seconde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration intergouvernementale • Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique • Collaboration avec le secteur non gouvernemental • Jeunesse Canada au travail <p>Appui aux droits linguistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et promotion
Interventions complémentaires	
<p>Coordination de l'engagement fédéral Recherche Gestion des programmes</p>	